

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 11/12/2024 - A2024/046356 - 2006 B 01036 - 488 757 279 - M.A.

M.A.
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 300 400 €
SIEGE SOCIAL : 104 ROUTE DE PARIS
69260 CHARBONNIERES-LES-BAINS

488 757 279 RCS LYON

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Et le dix-huit novembre,
A 14 heures,

Monsieur Antoine INGRASSIA, agissant en qualité de Président et propriétaire de la totalité des 3 004 actions composant le capital social de la société M.A., et donc Associé unique de ladite société, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un Directeur général,
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités

PREMIERE DECISION

L'Associé unique décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de Directeur général **Madame Patricia INGRASSIA** demeurant 30 chemin du Pont d'Arthaud, (69126) BRINDAS, pour une durée indéterminée.

Madame Patricia INGRASSIA, déclare accepter ces fonctions et n'être frappée d'aucune incapacité pouvant lui en interdire l'exercice.

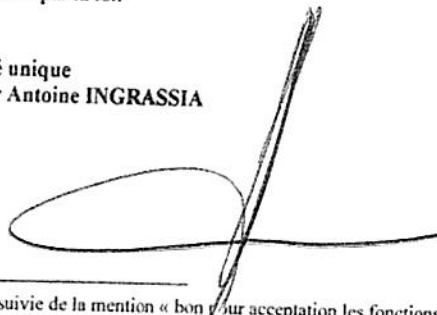
Elle disposera des mêmes pouvoirs que ceux du Président définis à l'article 15 des statuts.

DEUXIEME DECISION

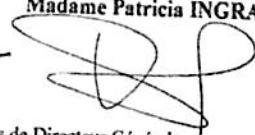
L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

L'Associé unique
Monsieur Antoine INGRASSIA



Madame Patricia INGRASSIA¹



¹ Signature suivie de la mention « bon pour acceptation les fonctions de Directeur Général »

Bon pour acceptation
les fonctions de Directeur Général